

“Call for Abstracts” Exposition de posters

Congrès d’anesthésie SIGA/FSIA 2022

Une exposition de posters aura de nouveau lieu lors du congrès d’anesthésie de la SIGA/FSIA du **23 avril 2022**. Participez également à cette exposition en soumettant un abstract de votre projet.

La création d’un poster est considérée comme formation continue accréditée et vous pouvez vous faire créditer **5 points log** sur www.e-log.ch/fr

Thèmes des posters

Vous pouvez choisir le thème librement. Pour la présentation comme poster, on peut se servir des connaissances acquises grâce aux :

- Travaux de diplôme
- Études scientifiques
- Projets pertinents de la pratique et de la formation

Directives pour les abstracts et posters

- Les abstracts et posters peuvent être soumis en allemand, en français, en italien ou en anglais.
- Sur le site web sous la rubrique "congrès d’anaesthesie – Exposition de posters", vous trouverez tous les documents et guides pour créer un abstract ou un poster scientifique : siga-fsia.ch/fr/sigafsia/congres-danesthesie/poster

Évaluation des abstracts

- Les abstracts sont évalués par la SIGA/FSIA practice selon les critères décrits dans le mode d’emploi pour la création d’un poster scientifique.
- Les auteurs d’abstracts ne remplissant pas tous les critères seront contactés personnellement
- Les abstracts peuvent être modifiés après concertation.
- Les auteurs des abstracts doivent respecter les directives.
- La structure de l’abstract est concevable et logique.
- Les abstracts sont compréhensibles et clairs
- Les auteurs créent ensuite des posters sur la base des abstracts retenus pour l’exposition.

Soutien par la SIGA/FSIA

- Pour chaque poster présentée, 1 billet d'entrée gratuit sera remis au congrès d'anesthésie où le poster sera présentée.
- Le secrétariat général de la SIGA/FSIA s'occupe de l'impression du poster si cela est souhaité.
- Au besoin, la SIGA/FSIA practice soutient les étudiants dans le cadre de l'élaboration des abstracts et des posters. D'autres personnes intéressées (p.ex. des formateurs) peuvent volontiers demander un soutien.
- Si la SIGA/FSIA s'occupe de l'impression, le secrétariat général apporte les posters au congrès d'anesthésie et les met en place.

Obligations et conditions cadres

- En soumettant l'abstract, les auteurs des abstracts s'engagent à avoir respecté les [critères de l'Université Berne ici](#).
- En soumettant un abstract, les auteurs s'engagent à présenter leur poster au public intéressé lors du congrès d'anesthésie et à répondre aux questions (au max. 5 min.).
- La SIGA/FSIA Practice indique le moment des présentations aux auteurs. On transmet en outre le transparent que le speaker utilisera pour annoncer la présentation du poster lors du congrès.
- Le poster doit remplir les conditions cadres formelles de la SIGA/FSIA (mesure A0 debout, plus d'infos dans le mode d'emploi). Les posters qui ne sont pas créés et soumis selon les directives ne seront pas retenus pour l'exposition.
- À la fin du congrès, il incombe aux auteurs d'enlever et d'emporter leurs propres posters.

Délais

- Les **abstracts doivent être soumis** d'ici le 14 janvier 2022 à info@sig-fsia.ch.
- Les **informations concernant l'admission** des abstracts seront fournies d'ici le 15 février 2022.
- Le poster ou les **données d'impression** doivent être envoyés au secrétariat de la SIGA/FSIA d'ici le 31 mars 2022.

Si les délais ne peuvent pas être respectés malgré le souhait de publier un poster, les auteurs sont priés de s'adresser au secrétariat général de la SIGA/FSIA, info@sig-fsia.ch, ou tél. 041 926 07 65.

Pour les questions concernant le contenu, merci de vous adresser à [SIGA/FSIA practice](#).